

# Exemption à l'augmentation des loyers des personnes handicapées

## LISTE DE CONTRÔLE DE PRÉ-SÉLECTION



**VEUILLEZ COMPLÉTER, MAIS NE PAS SOUMETTRE AVEC VOTRE DEMANDE**

### Êtes-vous éligible à DRIE ?

Veillez répondre aux questions suivantes :

- Êtes-vous âgé de 18 ans ou plus ?
- Demeurez-vous dans un appartement réglementé selon le système « rent stabilization » ou « rent control », Mitchell-Lama, à dividendes limités, de redéveloppement, une société coopérative de fonds de développement immobilier (HDFC), ou situé dans un immeuble appartenant à une société coopérative dont l'hypothèque a été assurée par le gouvernement fédéral conformément à l'article 213 (Section 213), ou dans les chambres individuelles / d'hôtel qui sont réglementées selon le système « rent regulated hotel unit » et non dans un hébergement/appartement privé, de type NYCHA ou « Section 8 » ?
- Est-ce que votre nom figure sur le bail ou est-ce que vous possédez des droits successoraux sur l'appartement ?
- Est-ce que le revenu annuel combiné pour toutes les personnes qui demeurent dans votre appartement est de moins de 50 000 \$ en 2018 ?
- Dépensez-vous plus de 1/3 de vos revenus totaux de votre ménage pour le loyer ? (Reportez-vous à la Question 9 des FAQ pour obtenir plus d'informations.)
- Recevez-vous une aide de type Assurance supplémentaire de sécurité (SSI), Assurance invalidité de la sécurité sociale (SSDI), une pension ou compensation d'invalidité du Ministère des Anciens Combattants (VA), ou une pension ou compensation d'invalidité du Service postal des États-Unis (USPS) ou une couverture Medicaid en raison d'une incapacité ?



**Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions, il se peut que vous soyez éligible au programme DRIE**



**Si vous demeurez dans l'un des appartements énumérés ci-dessous, vous N'êtes PAS éligible à DRIE :**



### Le matériel suivant est compris dans ce paquet

- Page 2 :** Les instructions relatives à la demande. (Veillez conserver cette page à titre de référence)
- Pages 3 à 6 :** La demande DRIE. Veuillez remplir et soumettre ces pages, ainsi que tous les documents requis.
- Pages 7 à 8 :** Une feuille de calcul facultative des revenus afin de vous aider à calculer le revenu annuel combiné de votre ménage.
- Pages 9 à 13 :** Certaines questions fréquemment posées.

Si, en raison d'un handicap, vous avez besoin d'aide pour présenter une demande et recevoir un service, ou pour participer à un programme offert par le Ministère des Finances, nous vous invitons à prendre contact avec le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap en vous rendant sur [nyc.gov/contactdofeeo](https://nyc.gov/contactdofeeo) ou en appelant le 311.

## Instructions relatives à la demande

### Partie 1 : Renseignements sur le demandeur

Pour le demandeur principal, indiquez le prénom et nom de famille, la date de naissance, le numéro de sécurité sociale et l'adresse complète. Si possible, indiquez un numéro de téléphone primaire, un numéro de téléphone portable et une adresse e-mail. Utilisez la case à cocher pour préciser si vous ou toute autre personne dans votre ménage avez déjà déposé un dossier DRIE dans le passé.

Le demandeur principal doit recevoir des prestations d'invalidité fédérales. Veillez à cocher toutes celles qui s'appliquent dans les cases à cocher fournies.

### Partie 2 : Informations personnelles du représentant de locataire

Il est fortement conseillé à tous les demandeurs de fournir le nom d'un représentant de locataire. Vous pouvez transmettre des copies de vos avis à une autre personne (en plus de vous).

### Partie 3 : Membres et revenus du ménage

Vous devez indiquer votre revenu total pour vous (le demandeur) et pour tous les membres du ménage pour l'année 2018.

#### Informations sur le revenu du demandeur

- Utilisez la case à cocher du revenu pour indiquer les sources de revenus. Indiquez tout autre revenu, le cas échéant.
- Indiquez le revenu total de la feuille de calcul du revenu.
- Indiquez les déductions totales de la feuille de calcul du revenu qui s'appliquent.
- Si vous souhaitez affirmer que vous n'avez reçu aucun revenu pour l'année 2018, veuillez cocher la case appropriée et fournir des pièces justificatives y compris mais sans s'y limiter, la documentation provenant du Service national des revenus (IRS) indiquant que les déclarations d'impôts n'ont pas été déposées en 2018 ou une déclaration provenant de l'Administration de la sécurité sociale (SSA) indiquant qu'aucune prestation de sécurité sociale n'a été reçue pour 2018.

Maintenant que vous avez complété les informations sur le revenu, vous devrez remplir la section revenu pour chaque membre du ménage. N'oubliez pas de joindre Les justificatifs de revenus pour tous les membres de votre ménage, y compris pour vous, pour l'année civile 2018.

#### Informations sur les revenus du ménage

- Écrivez le prénom et le nom des membres du ménage.
- Indiquez la date de naissance et le numéro de sécurité sociale dans l'espace prévu.
- Indiquez la relation que vous (le demandeur) avez avec chaque membre du ménage, par exemple, s'il s'agit de votre époux(se), frère ou sœur, parent, fils/fille, petit-fils/petite-fille.
- Utilisez la case à cocher du revenu pour indiquer les sources de revenus de chaque membre du ménage. Indiquez tout autre revenu, le cas échéant.
- Indiquez le revenu total à la ligne 16 sur la feuille de calcul du revenu à la page 8.
- Indiquez les déductions totales qui s'appliquent à la ligne 21 de la feuille de calcul du revenu à la page 8.
- Si vous souhaitez affirmer qu'un membre du ménage n'a reçu aucun revenu pour l'année 2018, veuillez cocher la case appropriée et fournir des pièces justificatives, y compris, mais sans s'y limiter, la documentation provenant du Service national des revenus (IRS) indiquant que les déclarations d'impôt n'ont pas été déposées en 2018 ou une déclaration provenant de l'Administration de la sécurité sociale (SSA) indiquant qu'aucune prestation de sécurité sociale SSA n'a été reçue pour 2018.

### Partie 4 : Informations sur le type d'appartement

Veillez indiquer le type d'appartement admissible dans lequel vous demeurez. Joignez toutes les pièces justificatives requises pour le type d'appartement admissible.

### Partie 5 : Attestation

Après avoir lu cette attestation, veuillez la signer, écrire votre nom ainsi que la date dans les espaces prévus.

#### Vérification finale et envoi

Examinez votre demande et assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions. Veillez joindre les justificatifs de tous les revenus touchés par vous et tous les membres de votre ménage au cours de l'année 2018. Le cas échéant, veuillez fournir toute documentation complémentaire, comme exigé dans la Partie 4.

**Envoyez votre demande à :**  
**New York City Department of Finance, DRIE unit**  
**59 Maiden Lane, 22nd Floor**  
**New York, NY 10038**

**Vous pouvez également déposer une demande en personne :**  
**SCRIE/DRIE Walk-In Center**  
**66 John Street, 3rd Floor**  
**New York, NY 10038**  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30**



# Exemption à l'augmentation des loyers des personnes handicapées 2019 PREMIÈRE DEMANDE

## Avant de commencer :

- Veillez à ce que le demandeur principal (vous) signe la dernière page de cette demande.
- Envoyez votre demande remplie par courrier, accompagnée de toutes les pièces justificatives requises à :  
New York City Department of Finance, DRIE Unit, 59 Maiden Lane, 22nd Floor, New York, NY 10038.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez le 311 ou envoyez-nous un message sur [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie).

## 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)			
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)		NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	
ADRESSE POSTALE			APPARTEMENT
VILLE		ÉTAT	CODE POSTAL
VEUILLEZ INDICER LE NOMBRE DE PIÈCES QUE COMPORTE VOTRE APPARTEMENT	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ( ) —	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE ( ) —	
ADRESSE E-MAIL		EST-CE QUE VOUS OU VOTRE ÉPOUX(SE) AVEZ DÉJÀ DÉPOSÉ UN DOSSIER DRIE DANS LE PASSÉ ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
TOUTE ALLOCATION FÉDÉRALE EN RAISON D'UNE INCAPACITÉ QUE VOUS RECEVEZ PRÉSENTEMENT : (COCHEZ TOUTES LES CASES QUI S'APPLIQUENT)			
<input type="checkbox"/> Assurance supplémentaire de sécurité (SSI)	<input type="checkbox"/> Pension ou compensation d'invalidité du Service postal des États-Unis (USPS)		
<input type="checkbox"/> Assurance invalidité de la sécurité sociale (SSDI)	<input type="checkbox"/> Couverture Medicaid en raison d'une incapacité et aide SSI ou SSID reçue dans le passé		
<input type="checkbox"/> Pension ou compensation d'invalidité du Ministère des Anciens Combattants (VA)			

## 2. RENSEIGNEMENTS DU REPRÉSENTANT DU LOCATAIRE

Vous pouvez faire transmettre des copies de vos avis à une autre personne (en plus de vous). Veuillez fournir le nom et l'adresse de votre représentant de locataire en remplissant la section Renseignements du représentant du locataire. Remarque : Si vous ne fournissez pas un nom complet ainsi qu'une adresse, un avis ne pourra être émis à voter représentant de locataire.

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		LIEN AU DEMANDEUR	
ORGANISATION		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ( ) —	
ADRESSE POSTALE			APPARTEMENT
VILLE		ÉTAT	CODE POSTAL
ADRESSE E-MAIL			

Si vous avez besoin d'aide ou si vous êtes dans l'incapacité de déposer une demande ou des documents en raison d'une invalidité, veuillez appeler le 311 et demandez pour le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap au Ministère des finances. Si vous avez des questions d'ordre général concernant les programmes SCRIE/DRIE et la façon de déposer une demande, veuillez appeler le 311 ou envoyer un message sur [nyc.gov/contactscrie](http://nyc.gov/contactscrie) ou [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie).

**3. MEMBRES ET REVENUS DU MÉNAGE**

Remplissez la section revenu suivante pour vous (le demandeur) et pour chaque membre du ménage. Les pièces justificatives du revenu doivent être fournies pour chaque membre du ménage. Veuillez consulter la feuille de calcul des revenus de pré-sélection pour calculer le revenu total.

Si plus de deux personnes supplémentaires vivent avec vous dans votre ménage, veuillez fournir ces informations sur un feuillet séparé et le joindre à votre demande.

**Demandeur :**

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		
SOURCES DE REVENUS		
<input type="checkbox"/> Administration de la sécurité sociale (SSA, SSDI, SSI)	<input type="checkbox"/> Prestations d'ancien combattant	<input type="checkbox"/> Salaires
<input type="checkbox"/> Pension	<input type="checkbox"/> IRA/Revenus de rente	<input type="checkbox"/> Prestations du Service postal des États-Unis
<input type="checkbox"/> Gains en capital	<input type="checkbox"/> Aide publique	<input type="checkbox"/> Loyer payé par vos pensionnaires : _____
<input type="checkbox"/> Revenus commerciaux	<input type="checkbox"/> Indemnisation des salariés	<input type="checkbox"/> Autre : _____
Si vous avez pris votre retraite en 2018, veuillez indiquer la date de votre retraite : _____		
REVENUS TOTAUX POUR 2018	DÉDUCTIONS TOTALES POUR 2018	<input type="checkbox"/> JE N'AI PAS EU DE REVENU EN 2018

**Membre du ménage n° 1 :**

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	LIEN AVEC LE DEMANDEUR
SOURCES DE REVENUS		
<input type="checkbox"/> Administration de la sécurité sociale (SSA, SSDI, SSI)	<input type="checkbox"/> Prestations d'ancien combattant	<input type="checkbox"/> Salaires
<input type="checkbox"/> Pension	<input type="checkbox"/> IRA/Revenus de rente	<input type="checkbox"/> Prestations du Service postal des États-Unis
<input type="checkbox"/> Gains en capital	<input type="checkbox"/> Aide publique	<input type="checkbox"/> Autre : _____
<input type="checkbox"/> Revenus commerciaux	<input type="checkbox"/> Indemnisation des salariés	
REVENUS TOTAUX POUR 2018	DÉDUCTIONS TOTALES POUR 2018	<input type="checkbox"/> CE MEMBRE DU MÉNAGE N'A PAS EU DE REVENU EN 2018

**Membre du ménage n° 2 :**

NOM (PRÉNOM, NOM DE FAMILLE)		
DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	LIEN AVEC LE DEMANDEUR
SOURCES DE REVENUS		
<input type="checkbox"/> Administration de la sécurité sociale (SSA, SSDI, SSI)	<input type="checkbox"/> Prestations d'ancien combattant	<input type="checkbox"/> Salaires
<input type="checkbox"/> Pension	<input type="checkbox"/> IRA/Revenus de rente	<input type="checkbox"/> Prestations du Service postal des États-Unis
<input type="checkbox"/> Gains en capital	<input type="checkbox"/> Aide publique	<input type="checkbox"/> Autre : _____
<input type="checkbox"/> Revenus commerciaux	<input type="checkbox"/> Indemnisation des salariés	
REVENUS TOTAUX POUR 2018	DÉDUCTIONS TOTALES POUR 2018	<input type="checkbox"/> CE MEMBRE DU MÉNAGE N'A PAS EU DE REVENU EN 2018

**4. TYPE D'APPARTEMENT (EN CHOISIR UN)**

**Appartement dont le loyer est réglementé selon le système « rent stabilization »**

Si vous avez coché cette case, veuillez soumettre :

- Une copie du bail actuel et de l'ancien bail signé par vous-même et le propriétaire-bailleur
- Clause « Preferential Rent » (loyer préférentiel) ou « Low Income Housing Tax Credit (LIHTC) », le cas échéant

DURÉE DU BAIL (EN COCHER UN)

1 AN

2 ANS

S'agit-il de votre premier bail pour cet appartement ?

Oui

Non

Je ne sais pas

**Appartement dont le loyer est réglementé selon le système « rent control »**

Si vous avez coché cette case, veuillez soumettre :

- Formulaire RN-26 « Notice of Increase in Maximum Base Rent and Maximum Collectible Rent » pour l'année en cours (et l'année dernière, le cas échéant)
- Formulaire RA33.10 « Owner's Report and Certification of Fuel Cost Adjustment » pour l'année en cours (et l'année dernière, le cas échéant)

**Appartement de type « Rent Regulated Hotel/Single Room Occupancy (SRO) »**

Si vous avez coché cette case, veuillez soumettre :

- Un document attestant de l'enregistrement annuel de l'appartement auprès de la Division du renouveau des foyers et de la communauté (DHCR) pour l'année dernière et l'année en cours
- Une lettre de la gestion ou du propriétaire indiquant le loyer actuel et le loyer pour les anciennes années

**Appartement de type Mitchell-Lama, à dividendes limitées, de redéveloppement, une société coopérative de fonds de développement immobilier (HDFC), ou situé dans un immeuble appartenant à une société coopérative dont l'hypothèque a été assurée par le gouvernement fédéral conformément à l'article 213 (Section 213)**

Si vous avez coché cette case, veuillez soumettre :

- Une copie de l'historique de loyer ou une lettre du bureau gestionnaire indiquant la date du début et le montant de l'augmentation la plus récente de votre loyer, et le montant que vous avez payé avant et après l'augmentation. S'il s'agit de votre première augmentation de loyer depuis que vous avez emménagé dans l'appartement, veuillez indiquer la date à laquelle vous avez emménagé.
- Une déclaration sous serment des revenus du ménage pour l'année 2018, le cas échéant

Remarque : Si votre loyer a augmenté en raison de gros travaux de rénovation (MCI), veuillez fournir l'Ordre d'acceptation provenant de la Division du renouveau des foyers et de la communauté (DHCR).

**5. ATTESTATION**

Veuillez lire attentivement et signer l'attestation ci-dessous. Votre demande ne sera pas complète si vous ne signez pas.

Sous peine de sanctions conformément à la loi, j'atteste sur l'honneur par la présente que je réside actuellement à l'adresse indiquée dans cette demande, et que les informations fournies par la présente sont véridiques, exactes et complètes.

Je comprends et j'accepte que dans le cas où j'ometts de révéler tous les revenus des membres de mon ménage, y compris les paiements de loyer provenant des pensionnaires, je pourrai être tenu(e) responsable de rembourser à la Ville le montant total de tous les droits DRIE indûment perçus, en plus des intérêts.

Je comprends que mon revenu peut faire l'objet d'une vérification par le Ministère des Finances.

ÉCRIRE LE NOM DU DEMANDEUR PRINCIPAL EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE	SIGNATURE DU DEMANDEUR PRINCIPAL	DATE
ÉCRIRE LE NOM DU MANDATAIRE / DU TUTEUR DÉSIGNÉ PAR LE TRIBUNAL EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE	SIGNATURE DU MANDATAIRE / DU TUTEUR DÉSIGNÉ PAR LE TRIBUNAL	DATE

*Si un mandataire / un tuteur désigné par le tribunal signe au nom du demandeur principal, une procuration ou un document provenant du tribunal est requise.*

La modification de la Loi fédérale de 1974 sur la protection de la vie privée (Federal Privacy Act) impose aux organismes d'informer les personnes dont ils demandent le numéro de sécurité sociale s'il est facultatif ou obligatoire de satisfaire cette demande, de la raison pour laquelle ils demandent cette information et du but dans lequel les données seront utilisées. Pour les demandeurs et les occupants touchant des revenus, il est obligatoire de fournir le numéro de sécurité sociale conformément à l'article 11-102.1 du Code administratif de la Ville de New York. Les numéros de Sécurité sociale figurant sur les déclarations fiscales sont nécessaires pour des raisons d'administration fiscale. Ils seront utilisés pour faciliter le traitement des déclarations ainsi que pour instaurer et maintenir un système uniformisé servant à l'identification des contribuables qui sont ou pourraient être soumis aux impôts gérés et collectés par le Ministère des Finances. Les numéros de Sécurité sociale peuvent également être divulgués à d'autres Ministères, personnes, organismes ou entités si la loi l'impose ou si le demandeur ou les occupants touchant des revenus donnent leur accord écrit au Ministère des Finances.

## Avant de soumettre votre demande :

- Avez-vous vérifié votre demande afin de vous assurer d'avoir répondu à toutes les questions ?
- Avez-vous signé et daté le formulaire ?
- Avez-vous joint un justificatif de votre âge, comme une copie de votre certificat de naissance ou une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement ?
- Avez-vous inclus les justificatifs de loyer, comme indiqué dans la section 4 de votre demande ?
- Avez-vous joint les justificatifs de revenus pour tous les membres de votre ménage, y compris pour vous et vos colocataires, pour l'année civile 2018 ?
- Avez-vous joint votre un justificatif indiquant que vous recevez des prestations d'invalidité admissibles ?

### Pour prouver votre revenu :

- Envoyez des copies des déclarations d'impôt fédérales et d'État pour l'année 2018, ainsi que les échéances/pièces jointes, pour vous et tous les membres de votre ménage.

**OU, envoyez d'autres pièces justificatives prouvant vos revenus, pour vous et chaque locataire qui n'a pas produit de déclaration de revenus l'année dernière. Les autres pièces justificatives prouvant vos revenus incluent, sans s'y limiter :**

- Relevé des prestations de sécurité sociale
- Relevé de compte de retraite individuel (IRA)/relevé des versements périodiques (Annuity)
- Relevé de pension
- Lettre signée de votre pensionnaire, qui comporte les paiements de loyer
- Lettre budgétaire des aides sociales
- Paiements d'indemnisation des salariés/Prestations d'invalidité
- Lettre attestant du statut d'étudiant dans le cas des étudiants qui ne travaillent pas et qui vivent dans le ménage
- Lettres signées provenant des personnes, y compris des amis et membres de la famille, qui vous ont prêté de l'argent

**Si vous avez besoin d'aide ou si vous êtes dans l'incapacité de déposer une demande ou des documents en raison d'une invalidité, veuillez appeler le 311 et demandez pour le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap au Ministère des finances. Si vous avez des questions d'ordre général concernant les programmes SCRIE/DRIE et la façon de déposer une demande, veuillez appeler le 311 ou envoyer un message sur [nyc.gov/contactscrie](http://nyc.gov/contactscrie) ou [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie).**

---

### Soumettre votre demande :

#### PAR COURRIER :

New York City Department of Finance  
DRIE Unit  
59 Maiden Lane, 22nd Floor  
New York, NY 10038

#### PRÉSENTATION EN PERSONNE :

SCRIE/DRIE Walk-In Center  
66 John Street, 3rd Floor  
New York, NY 10038  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

**REMARQUE : Cette demande peut uniquement être utilisée si elle est soumise entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019.**

**Vous devez transmettre toutes les pièces justificatives sinon votre demande ne pourra pas être traitée.**



## Feuille de calcul des revenus du ménage SCRIE/DRIE (Comment calculer vos revenus du ménage)

Veuillez consulter la feuille de calcul des revenus ci-jointe. Utilisez cette feuille de calcul pour déterminer les revenus annuels totaux du ménage pour l'année dernière. Remplissez la section revenu pour chaque membre du ménage. Si plus de deux personnes supplémentaires vivent avec vous dans votre ménage, veuillez fournir ces informations sur un feuillet séparé et le joindre à votre demande.

Avant de commencer, vous devriez :

- Rassembler tous les documents relatifs au revenu pour 2018 pour vous et les membres du ménage.
- Inscrire le montant total reçu dans les cases fournies pour le type de revenu correspondant sur la feuille de calcul des revenus.

### SOURCES DE REVENUS :

#### Ligne 1 - Administration de la sécurité sociale (SSA)

Inscrivez le montant total brut de toute prestation de retraite ou de survie que vous et tous les membres du ménage avez reçue de la part de l'Administration de la sécurité sociale (SSA) en 2018. Consultez le formulaire 1099 de la SSA et le formulaire 1040 de l'IRS. N'incluez PAS les remboursements provenant de Medicare/Medicaid pour les frais médicaux.

#### Ligne 2 - Assurance invalidité de la sécurité sociale (SSDI)

Inscrivez tous les revenus de l'Assurance invalidité de la sécurité sociale (SSDI) reçus par vous et tous les membres du ménage. Consultez toutes les lettres d'octroi pour les prestations reçues en 2018.

#### Ligne 3 - Assurance supplémentaire de sécurité (SSI)

Inscrivez tous les revenus de l'Assurance supplémentaire de sécurité (SSI) reçus en 2018 par tous les membres du ménage. Consultez toutes les lettres d'octroi pour les prestations reçues en 2018.

#### Ligne 4 - Pension ou prestations d'invalidité provenant du Ministère des Anciens Combattants

Inscrivez le montant total brut de toutes les prestations pour vous et les membres du ménage qui reçoivent des prestations de VA provenant du Ministère américain des anciens combattants. Envoyez des copies de toutes les lettres de prestations du Ministère des anciens combattants indiquant la montant qui a été reçu en 2018.

#### Ligne 5 - Pension d'invalidité ou prestation de compensation d'invalidité du Service postal des États-Unis (USPS)

Inscrivez le montant total brut de toutes les prestations pour vous et les membres du ménage qui reçoivent des prestations USPS provenant Service postal des États-Unis. Envoyez des copies de toutes les lettres de prestations du Service postal des États-Unis indiquant la montant qui a été reçu en 2018.

#### Ligne 6 - Rémunérations/Salaires/Pourboires

Inscrivez le montant total de rémunérations, salaires et pourboires qui ont été reçus par vous et tous les membres du ménage en 2018. Consultez le formulaire W-2 case 1, 1099-MISC case 7, formulaire 1040 de l'IRS, formulaire IT-201 de l'État de New York.

#### Ligne 7 - Pension

Inscrivez le montant total des pensions qui ont été reçues par vous et tous les membres du ménage en 2018.

#### Ligne 8 - Paiements d'indemnisation des salariés/ Prestations d'invalidité

Inscrivez le montant total des paiements d'indemnisation des salariés qui ont été reçus par vous et tous les membres du ménage en 2018. Envoyez une copie de votre lettre d'octroi avec votre demande.

#### Ligne 9 - Intérêts imposables et non-imposables

Inscrivez le montant total de tous les intérêts imposables et non-imposables qui ont été reçus par vous et tous les membres du ménage en 2018. Consultez le formulaire 1099-INT case 1, formulaire 1040 de l'IRS, formulaire IT-201 de l'État de New York.

#### Ligne 10 - Subvention en espèces de l'aide publique

Inscrivez le montant total de toute aide directe en espèces qui a été reçue par vous et tous les membres du ménage en 2018. Envoyez des copies de la lettre budgétaire avec votre demande pour tous les membres du ménage qui reçoivent une aide directe en espèces. L'aide SNAP / les coupons alimentaires ne devraient pas être inclus dans vos revenus du ménage.

#### Ligne 11 - Revenus commerciaux

Inscrivez les sources de revenus commerciaux nets qui ont été reçues par vous et tous les membres du ménage en 2018. Consultez le formulaire 1040 de l'IRS et le formulaire IT -201 de l'État de New York. N'inscrivez pas les pertes. Les revenus commerciaux nets équivalent aux recettes brutes moins les dépenses.

#### Ligne 12 - Gains en capital

Inscrivez le montant total des gains en capital qui ont été reçus par vous et tous les membres du ménage en 2018. Consultez le formulaire 1040 de l'IRS et le formulaire IT -201 de l'État de New York. N'inscrivez PAS les pertes.

#### Ligne 13 - Revenus d'un IRA

Inscrivez le montant total des revenus d'un IRA qui ont été reçus par vous et tous les membres du ménage en 2018. Joindre une copie de votre relevé de compte de retraite individuel pour l'année 2018. N'incluez PAS les montants totaux de la distribution. N'incluez PAS les transferts ou les conversions de l'IRA.

#### Ligne 14 - Revenus des rentes

Inscrivez le montant total des revenus des rentes qui ont été reçus par vous et tous les membres du ménage en 2018. Joignez une copie de votre relevé de compte de retraite individuel pour l'année 2018. N'incluez PAS les montants totaux de la distribution.

#### Ligne 15 - Autres sources de revenus

Inscrivez tous les autres revenus reçus en 2018. Les autres revenus incluent (sans s'y limiter) les revenus de location, les loyers provenant des pensionnaires, les revenus des testaments ou successions, les pensions alimentaires, les versements de soutien pour enfants, les gains réalisés au jeu, les dividendes imposables et non imposables, l'annulation de la dette et du soutien monétaire reçue de la part de la famille/des amis pour le loyer.

#### Ligne 16 - Additionnez les lignes 1 à 15 et inscrivez le montant.

### DÉDUCTIONS APPLICABLES

#### Ligne 17 - Impôts fédéraux sur le revenu

(W-2 case 2 et formulaire 1099 - case du montant de l'impôt fédéral sur le revenu OU formulaire 1040)

#### Ligne 18 - Impôts d'État sur le revenu

(W-2 case 17 et formulaire 1099 - case du montant de l'impôt d'État sur le revenu OU formulaire IT-201)

#### Ligne 19 - Impôts locaux sur le revenu

(W-2 case 19 OU formulaire IT-201)

#### Ligne 20 - Cotisations de sécurité sociale

(W-2 case 4)

#### Ligne 21 - Additionnez les lignes 17 à 20 et inscrivez le montant.

### REVENU TOTAL DU MÉNAGE

#### Ligne 22 - Soustrayez la ligne 21 de la ligne 16 et inscrivez le montant.

## Feuille de calcul des revenus de pré-sélection pour SCRIE/DRIE

Sources de revenus reçus :		Demandeur	Membre du ménage n° 1	Membre du ménage n° 2	TOTAUX
1	Prestations de sécurité sociale (SSA) <i>(SSA-1099 case 5, formulaire 1040 de l'IRS)</i>	\$	\$	\$	\$
2	Assurance invalidité de la sécurité sociale (SSDI) <i>(Relevé des prestations SSDI)</i>	\$	\$	\$	\$
3	Assurance supplémentaire de sécurité (SSI) <i>(Relevé des prestations SSI)</i>	\$	\$	\$	\$
4	Pension ou compensation d'invalidité du Ministère des Anciens Combattants (VA) <i>(Relevé annuel des prestations)</i>	\$	\$	\$	\$
5	Pension ou compensation d'invalidité du Service postal des États-Unis (USPS) <i>(Relevé annuel des prestations)</i>	\$	\$	\$	\$
6	Rémunérations/Salaires/Pourboires <i>(W-2 case 1, 1099-MISC case 7, formulaire 1040 de l'IRS, formulaire IT-201 de l'État de New York)</i>	\$	\$	\$	\$
7	Pension <i>(1099R case 1, montant total annuel de la pension du relevé de pension, formulaire 1040 de l'IRS)</i>	\$	\$	\$	\$
8	Paievements d'indemnisation des salariés/Prestations d'invalidité <i>(Joindre la lettre d'octroi)</i>	\$	\$	\$	\$
9	Intérêts imposables et non-imposables <i>(1099-INT case 1, formulaire 1040 de l'IRS)</i>	\$	\$	\$	\$
10	Subventions en espèces de l'aide publique <i>(Lettre budgétaire de l'aide publique)</i>	\$	\$	\$	\$
11	Revenus commerciaux <i>(Formulaire 1040 – N'incluez PAS les pertes, formulaire IT-201 de l'État de New York)</i>	\$	\$	\$	\$
12	Gains en capital <i>(Formulaire 1040 de l'IRS, formulaire IT-201 de l'État de New York – N'incluez PAS les pertes)</i>	\$	\$	\$	\$
13	Revenus d'un IRA <i>(Bilan des revenus pour la fin de l'exercice financier – N'incluez PAS le montant de votre distribution)</i>	\$	\$	\$	\$
14	Revenus des rentes <i>(Bilan des revenus pour la fin de l'exercice financier – N'incluez PAS le montant de votre distribution)</i>	\$	\$	\$	\$
15	Autres sources de revenus <i>(Veuillez vous référer au guide des FAQ pour obtenir la liste des sources de revenus)</i>	\$	\$	\$	\$
16	<b>TOTAL DES REVENUS (Additionnez les lignes 1 à 15)</b> <b>+</b>	\$	\$	\$	\$
<b>Déductions applicables</b>					
17	Impôts fédéraux sur le revenu <i>(W-2 case 2 et formulaire 1099 - case du montant de l'impôt fédéral sur le revenu OU formulaire 1040)</i>	\$	\$	\$	\$
18	Impôts d'État sur le revenu <i>(W-2 case 17 et formulaire 1099 - case du montant de l'impôt d'État sur le revenu OU formulaire IT-201)</i>	\$	\$	\$	\$
19	Impôts locaux sur le revenu <i>(W-2 case 19 OU formulaire IT-201)</i>	\$	\$	\$	\$
20	Cotisations sociales <i>(W-2 case 4)</i>	\$	\$	\$	\$
21	<b>TOTAL DES DÉDUCTIONS (Additionnez les lignes 17 à 20)</b> <b>+</b>	\$	\$	\$	\$
22	<b>REVENU TOTAL (ligne 16 moins ligne 21)</b> <b>-</b>	\$	\$	\$	\$

**QUEL EST LE MONTANT QUI REPRÉSENTE 1/3 DE VOS REVENUS MENSUELS ?**

Prenez le montant total de la **ligne 22** : et divisez (÷) ce montant par 36 = \$

Est-ce que ce montant est supérieur au montant du loyer que vous payez actuellement ?  Oui  Non

**Si OUI, il se peut que vous NE soyez PAS éligible. Toutefois, vous pouvez poursuivre avec votre demande. Si votre demande est rejetée, vous pouvez tout de même appliquer l'année prochaine.**



# Exemption à l'augmentation des loyers des personnes handicapées

## DEMANDE DE GEL DU LOYER

### QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES (FAQ)

**Veillez consulter ces FAQ pour obtenir de l'aide lorsque vous remplissez votre demande DRIE.**

Veillez lire, mais ne pas soumettre avec votre demande

#### 1. Qui est éligible à DRIE ?

- ✓ Pour être éligible à **DRIE** vous devez être âgé de 18 ans ou plus au moment de la demande.
- ✓ Vous devez avoir eu droit à des prestations d'invalidité fédérales, comme par exemple : SSI, SSDI, pension ou compensation d'invalidité VA, pension ou compensation d'invalidité USPS ou couverture Medicaid en raison d'une incapacité et aide SSI ou SSID reçue dans le passé.
- ✓ Les revenus totaux de votre ménage (revenus reçus par vous et par TOUS les membres de votre ménage) doivent être inférieurs à 50 000 \$.
- ✓ Votre loyer représente plus d'un tiers des revenus mensuels de votre ménage.  
(REMARQUE : 1/3 de vos revenus mensuels ne peut être supérieur au montant du loyer que vous payez actuellement.)
- ✓ Vous devez vivre dans un appartement avec un loyer réglementé selon le système « rent stabilization » ou « rent control », Mitchell-Lama, à dividendes limitées, de redéveloppement, une société coopérative de fonds de développement immobilier (HDFC), ou situé dans un immeuble appartenant à une société coopérative dont l'hypothèque a été assurée par le gouvernement fédéral conformément à l'article 213 (Section 213).

ET

- ✓ Votre nom doit figurer sur le bail, sur l'Avis du loyer de base maximal, ou l'Ordre de location en tant que demandeur principal. Si votre nom ne figure pas sur le bail, sur l'Avis du loyer de base maximal, ou l'Ordre de location, vous devez fournir des justificatifs qui attestent de vos droits successoraux.

*REMARQUE : Vous devez transmettre TOUS les documents requis avec votre demande. Si vous ne transmettez pas TOUS les documents requis, votre demande vous sera renvoyée.*

#### 2. Que faire si je manque une date limite liée au programme DRIE (Programme de gel des loyers) ?

Si vous avez besoin de temps supplémentaire pour soumettre votre demande en raison d'une invalidité ou d'un handicap physique ou mental, vous pouvez demander un délai supplémentaire. Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions concernant un handicap ou si vous souhaitez obtenir un délai supplémentaire, appelez le 311 et demandez pour le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap du Ministère des finances sur [nyc.gov/contactdofeeo](http://nyc.gov/contactdofeeo) ; ou présentez-vous en personne dans nos bureaux au 66 John Street, 3rd Floor, New York, N.Y., du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.

Même si vous ne souffrez pas d'une invalidité ou d'un handicap mental, vous pouvez tout de même y avoir droit en raison de circonstances exceptionnelles pendant le délai qui vous est accordé pour remplir votre demande. Si vous avez été hospitalisé en raison d'un problème médical temporaire, ou si votre appartement a été endommagé par un incendie, une inondation, une catastrophe naturelle, ou d'autres circonstances exceptionnelles, vous pouvez déposer une déclaration traitant des circonstances exceptionnelles ainsi que toutes les pièces justificatives concernant votre réclamation pour votre demande. Si vous avez des questions, veuillez appeler le 311 ou envoyez-nous un message sur [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie).

#### 3. Qu'est-ce qu'un représentant de locataire et comment peut-il m'aider ?

Un **Représentant de locataire** est une personne que vous désignez afin de recevoir une copie de tous les avis DRIE qui vous sont envoyés et qui peut vous aider à compléter la demande. Les représentants de locataire peuvent être des membres de la famille, des amis, des voisins ou des organisations communautaires. Les représentants de locataire peuvent également être des tuteurs désignés par un tribunal, comme des animateurs de ménage de groupe, des avocats, des managers de résidence pour personnes âgées, des administrateurs d'une maison de retraite, des administrateurs de services sociaux, etc. Un représentant de locataire peut apaiser vos craintes et vos préoccupations car il ou elle recevra d'importantes informations sur le statut de votre demande et/ou prestation. Dans le cas où nous ne pouvons pas communiquer avec vous, ou si vous n'avez pas reçu d'avis ou si vous ne comprenez pas l'avis qui vous a été envoyé, votre représentant de locataire sera en mesure de vous aider.

#### 4. Dans le cadre de ce programme de gel du loyer, qui est considéré comme un membre du ménage ?

Les membres du ménage sont considérés comme étant le demandeur principal et toute personne qui demeure de manière permanente dans l'appartement. Un locataire, un pensionnaire ou un sous-locataire de bonne foi qui n'a pas de lien avec le chef du ménage n'est pas considéré comme étant un membre du ménage. Vous devez énumérer tous les membres du ménage sur la demande et divulguer leurs revenus pour l'année dernière (l'année avant laquelle vous remplissez votre demande). Si des membres du ménage n'avaient pas de revenus l'année dernière, vous devez l'indiquer sur la demande et soumettre les preuves correspondantes.

**5. Qui N'est PAS considéré comme étant un membre du ménage ?**

Les pensionnaires qui ont un contrat de location (bail) et qui vous paient un loyer ne sont pas considérés comme des membres du ménage. Les membres de votre famille ne sont pas considérés en tant que pensionnaires. *REMARQUE : les pensionnaires ne sont pas éligibles à une prise en charge des prestations.* Vous n'êtes pas tenu d'inscrire les pensionnaires sur votre demande ; vous devez toutefois divulguer le montant du loyer que vous recevez en soumettant une lettre de la part du pensionnaire indiquant le montant du loyer payé chaque mois. *N'envoyez PAS le revenu reçu par le pensionnaire.*

**6. Si un membre de mon ménage bénéficie déjà d'une exonération SCRIE ou DRIE, un autre membre peut-il soumettre un dossier d'exonération SCRIE ou DRIE ?**

NON. La loi n'autorise pas les ménages à bénéficier d'une exemption SCRIE et DRIE simultanément.

**7. Que faire si des membres du ménage résidaient chez moi l'année dernière, mais qu'ils ne vivent plus avec moi au moment du dépôt de mon dossier ?**

Si ces personnes demeuraient dans le ménage l'année dernière, mais ne vivent plus chez vous au moment du dépôt du dossier, vous ne devez pas les inscrire sur votre demande et aucune information sur leur revenu n'est requise.

**8. Que se passe-t-il si le bénéficiaire principal décède ou déménage de manière définitive dans une maison de retraite ?**

Si le bénéficiaire principal décède, déménage de manière définitive dans une maison de retraite ou quitte l'appartement pour de bon, un membre du ménage qui répond aux exigences du Programme de gel du loyer, qui a été inscrit sur l'ancienne demande et qui possède des droits successoraux peut être admissible à la prise en charge des prestations. Une demande de prise en charge des prestations doit être déposée dans les 6 mois suivant la mort ou le départ du bénéficiaire principal ou dans les 90 jours après l'envoi de l'avis de révocation du Ministère des Finances, à compter de la date la plus tardive.

Si vous êtes un membre du ménage qui demeure sur place ET que vous répondez à toutes les exigences pour DRIE ou SCRIE, vous devez soumettre les documents suivants :

- Pour vous :** Une demande de prise en charge des prestations ET  
Un contrat de location/bail indiquant que vous êtes le locataire demandeur ou le colocataire OU  
Une lettre de la gestion de votre immeuble indiquant que des droits successoraux sur l'appartement vous ont été accordés OU  
Une ordonnance du tribunal vous accordant des droits successoraux sur l'appartement

**Pour le bénéficiaire principal des prestations :** Une preuve que le bénéficiaire principal des prestations est décédé en fournissant un certificat de décès. Pour un bénéficiaire principal de prestations qui a quitté l'appartement de manière définitive, la preuve peut constituer une lettre de la maison de retraite, un bail ou une lettre de votre propriétaire ou copropriétaire ou une pièce d'identité du gouvernement fédéral, de l'État ou local indiquant la nouvelle adresse.

**9. Comment puis-je calculer le revenu total de mon ménage ?**

Le revenu total annuel du ménage est équivalent à votre revenu annuel plus le revenu annuel de tous les membres du ménage. Le revenu total du ménage ne doit pas dépasser les 50 000 \$ une fois les déductions admissibles faites. Les déductions admissibles sont les impôts fédéraux, d'État et locaux, ainsi que les cotisations sociales. Vous pouvez les calculer en utilisant le total de vos impôts pour 2018, ou en indiquant le montant total des impôts évalué et indiqué sur le formulaire 1040 de l'IRS ou le formulaire IT-201. Remarque : Les travailleurs indépendants ne peuvent pas déduire les paiements Medicare ; vos cotisations sociales représentent 81 % de vos charges fiscales fédérales.

**Comment puis-je déterminer le 1/3 de mon revenu ?**

Calculez le revenu total de votre ménage et divisez-le par 36.



(Voir la *feuille de calcul* pour déterminer les revenus annuels totaux du ménage.)

Par exemple, si le revenu annuel de votre ménage est de	alors le revenu mensuel de votre ménage est de	Pour être éligible, votre loyer mensuel actuel doit être supérieur à
15 000,00\$	1 250,00 \$	416,67 \$
20 000,00\$	1 666,67 \$	555,56\$
25 000,00\$	2 083,33 \$	694,44\$
30 000,00\$	2 500,00 \$	833,33\$
35 000,00\$	2 916,67 \$	972,22\$
40 000,00\$	3 333,33 \$	1 111,11\$
50 000,00\$	4 166,67 \$	1 388,89\$

### 10. Comment mon loyer gelé est-il déterminé ?

Nous gérons votre loyer soit à l'ancien montant de votre loyer soit à 1/3 de vos revenus mensuels, suivant lequel des montants est le plus important.

### 11. Si je n'étais pas admissible dans le passé, est-ce que je peux tout de même déposer un dossier à nouveau ?

Oui. Par exemple : Si vous n'étiez pas admissible en fonction de votre revenu de 2017, et que votre revenu en 2018 est inférieur à celui de 2019, vous pouvez déposer un nouveau dossier en 2018 et soumettre toutes les pièces justificatives du revenu pour 2018.

### 12. Que se passe-t-il si je ne suis pas en mesure d'apposer ma signature sur la demande ?

Un mandataire ou un tuteur désigné par le tribunal peut signer les documents au nom du bénéficiaire principal. Veuillez fournir la procuration ou l'ordonnance du tribunal avec la demande afin que le DRIE puisse conserver ces informations au dossier et s'assurer que les copies de toutes les correspondances DRIE sont également transmises à la procuration ou au tuteur désigné.

### 13. Quelles sont les déductions admissibles ?

Les déductions admissibles sont les impôts fédéraux, d'État et locaux, ainsi que les cotisations sociales. Vous pouvez utiliser vos impôts les plus élevés pour 2018 ou le total des impôts évalués. Les paiements Medicare ne sont pas une déduction applicable.

### 14. Qu'est-ce qui est considéré comme étant un revenu que je dois déclarer afin de déterminer mon admissibilité ?

Vous trouverez ci-dessous une liste des sources de revenus qui sont jugées acceptables par le programme DRIE. Si vous et les membres du ménage recevez un revenu provenant d'autres sources, vous devez inscrire ces informations dans la *feuille de calcul du revenu* fournie avec la demande et joindre les justificatifs requis.

- Sécurité sociale (SSA, SSI, SSDI)  
*(Joindre une copie du SSA-1099 ou imprimer la lettre d'octroi des prestations SSI)*
- Rémunérations / Salaires / Pourboires  
*(Joindre les W-2 et l'activité indépendante)*
- Revenus commerciaux  
*(Joindre Schedule C, déclaration de revenus S-Corp avec K-1 ou la déclaration de revenus en partenariat)*
- Intérêts imposables et non-imposables  
*(Joindre tous les 1099-INT et les relevés de la fin de l'exercice financier pour les intérêts non imposables)*
- Dividendes imposables et non-imposables  
*(Joindre tous les 1099-DIV et les relevés de la fin de l'exercice financier pour les dividendes non imposables)*
- Revenus d'un IRA  
*(Joindre une copie des intérêts, dividendes, ou gains en capital perçus). NE PAS inclure le montant de votre distribution.*
- Pension, rentes et régimes de retraite  
*(Joindre les relevés 1099R et inclure les pensions imposables et non imposables)*
- Pension ou compensation d'invalidité du Ministère des Anciens Combattants  
*(Veuillez joindre le relevé annuel des prestations)*
- Pension ou compensation d'invalidité du Service postal des États-Unis (USPS)  
*(Veuillez joindre le relevé annuel des prestations)*
- Gains en capital  
*(Inclure les relevés des distribution des gains en capital de la part de l'institution financière)*
- Revenus de location  
*(Les revenus reçus de toutes les propriétés)*
- Loyer reçu d'un pensionnaire
- Aide au loyer (subvention)
- Argent reçu de la part de la famille et/ou d'amis pour le loyer  
*(Joindre une lettre indiquant le montant et l'identité de la personne qui vous transmet cet argent)*
- Prestations d'invalidité/Paiements d'indemnisation des salariés/Prestations d'assurance-chômage  
*(Joindre la lettre d'octroi)*
- Revenus provenant de testaments ou successions  
*(Joindre la déclaration de revenus du testament ou de la succession)*
- Pension alimentaire pour enfants que vous avez reçue  
*(Joindre l'ordonnance du tribunal)*
- Gains de loterie et du jeu *(Joindre 1099-MISC)*
- Aide publique et/ou autres sources de revenus  
*(Joindre les pièces justificatives)*
- Annulation de dette

### 15. Quel revenu qui est utilisé afin de déterminer l'admissibilité ne suis-je pas tenu de déclarer ?

- Les cadeaux versés en espèces
- Les héritages
- Les montants accordés à titre de dommages et intérêts à la suite d'un procès pour lésions corporelles
- Les paiements d'aide sociale pour les factures d'énergie
- Les remboursements d'impôts
- Les transferts d'un IRA (IRA transférés vers d'autres comptes de retraite)
- Les prestations provenant du Programme d'Aide de Nutrition Supplémentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP)), anciennement connu comme le programme « Food Stamp ».

**16. Que se passe-t-il si vous ou un membre du ménage n'avez pas eu de revenu pour l'année dernière ?**

Vous trouvez ci-dessous une liste des documents que nous accepterons si vous déclarez que vous et/ou un membre du ménage n'avez pas eu de revenu au cours de l'année précédente :

- ✓ Vérification de la lettre de non-production de l'IRS OU
- ✓ Lettre de vérification attestant du statut d'étudiant à temps plein OU
- ✓ Lettre de l'Administration de la sécurité sociale indiquant que vous n'avez pas reçu de prestations pour l'année 2018

**17. Quels documents sont acceptables à titre de justificatif pour l'obtention des prestations d'invalidité admissibles fédérales ?**

- ✓ Si vous avez reçu une prestation d'invalidité avant de déposer une demande pour DRIE, nous vous demandons de transmettre une copie de la lettre d'octroi en plus des autres pièces justificatives sur les revenus du ménage de l'année civile précédente.
- ✓ Si vous recevez des prestations SSI, veuillez fournir une lettre qui offre un résumé des vos paiements SSI pour l'année dernière.
- ✓ Si vous recevez des prestations SSDI, vous pouvez déposer le formulaire SSA-1099 pour l'année précédant celle de la demande (par exemple : si vous faites une demande pour 2019, vous devez soumettre un formulaire SSA-1099 pour 2018).
- ✓ Si vous recevez une pension ou compensation d'invalidité du Ministère des Anciens Combattants (VA), veuillez fournir une lettre qui offre un résumé des vos paiements pour l'année dernière.
- ✓ Si vous recevez une pension ou compensation d'invalidité du Service postal des États-Unis (USPS), veuillez fournir une lettre qui offre un résumé des vos paiements pour l'année dernière.
- ✓ Si vous recevez présentement une compensation Medicaid en raison d'une invalidité, veuillez soumettre une copie de votre lettre d'octroi de la Sécurité Sociale, ou une autre preuve indiquant le date à laquelle vous avez reçu vos prestations SSI ou SSDI.

**18. Je suis entièrement à la retraite depuis l'année dernière et mes revenus ne sont pas les mêmes cette année. Quelles informations sur mon revenu dois-je soumettre ?**

Vous devez soumettre vos revenus totaux pour l'année dernière incluant les rémunérations, le revenu de retraite et une lettre de votre employeur précédent indiquant la date de votre retraite. Nous effectuerons une projection de votre revenu de retraite sur 12 mois.

**19. Est-ce que mon appartement est admissible ?**

Votre appartement doit posséder un loyer réglementé selon le système « rent stabilization » ou « rent control », Mitchell-Lama, à dividendes limitées, de redéveloppement, une société coopérative de fonds de développement immobilier (HDFC), ou situé dans un immeuble appartenant à une société coopérative dont l'hypothèque a été assurée par le gouvernement fédéral conformément à l'article 213 (Section 213), ou dans les chambres individuelles (SRO) / ou selon le système « Rent Demand »

**20. Quels types d'appartements ne sont pas admissibles ?**

Si votre appartement n'est pas réglementé selon le système « rent regulation » (loyer à juste valeur marchande), vous n'êtes pas admissible.

Si votre appartement n'appartient pas à une société coopérative de fonds de développement immobilier, vous n'êtes pas admissible.

Si vous recevez présentement une subvention provenant de la Section 8, vous n'êtes pas admissible.

Si vous habitez dans une maison unifamiliale, bifamiliale ou trifamiliale, vous n'êtes pas admissible.

Si vous avez une sous-location, vous n'êtes pas admissible.

Si vous habitez dans un appartement appartenant au développement NYCHA (« NYCHA Development »), vous n'êtes pas admissible.

Si vous demeurez en dehors de Manhattan, du Bronx, de Brooklyn, du Queens ou de Staten Island, vous n'êtes pas admissible.

**21. Quelles pièces justificatives dois-je présenter afin de démontrer que mon appartement est réglementé selon le système « rent regulation » ?**

**Dans le cas d'un appartement dont le loyer est réglementé selon le système « rent stabilization » :** Vous devez soumettre votre bail actuel (votre contrat de bail au moment de la demande) et votre ancien bail (le contrat de bail qui a expiré avant le début de votre nouveau bail). Les baux doivent être signés par vous et par le propriétaire-bailleur.

**Pour les locataires d'un appartement dont le loyer est réglementé selon le système « rent control » :** Vous devez soumettre une copie du formulaire RN -26 « Notice of Maximum Collectible Rent » (Avis de loyer maximal percevable) pour l'année dernière et l'année en cours ainsi que le Formulaire N° RA33.10 « Owner's Report and Certification of Fuel Cost Adjustment » (Rapport du propriétaire et certificat d'ajustement sur le prix des combustibles) pour l'année dernière et l'année en cours.

**Pour les locataires qui demeurent dans les appartements de type « Rent Regulated Hotels, Single Room Occupancy Unit (SRO) » :** Vous devez joindre une copie de la lettre d'augmentation de loyer signée par le propriétaire-bailleur, ainsi qu'une copie du document de l'historique de loyer ou de l'enregistrement de l'appartement délivré par la DHCR.

**Pour les locataires d'appartements de type Mitchell-Lama, à dividendes limités, de redéveloppement, une société coopérative de fonds de développement immobilier (HDFC), ou situés dans un immeuble appartenant à une société coopérative dont l'hypothèque a été assurée par le gouvernement fédéral conformément à l'article 213 (Section 213) :** Vous devez soumettre : Une copie de l'historique de loyer ou une lettre du bureau gestionnaire indiquant la date du début et le montant de l'augmentation la plus récente de votre loyer, et le montant de loyer que vous avez payé avant et après l'augmentation ; et un Affidavit des revenus du ménage, le cas échéant.



**22. Je paye un loyer moins élevé que le loyer légal (cas de figure souvent appelé Loyer préférentiel (Preferential Rent)), de quelle façon mon loyer gelé sera-t-il calculé ?**

En règle générale, nous gelons les loyers au montant légal. Il peut toutefois y avoir quelques exceptions à cette règle lorsque l'un des scénarios suivants se produit :

**i)** Si vous disposez d'un bail qui est accompagné d'une clause de loyer préférentiel qui indique clairement que le montant de loyer inférieur sera le même pour la durée de vie de votre location, votre loyer sera alors gelé au loyer préférentiel précédent ou à 1/3 de vos revenus mensuels, suivant lequel des montants est le plus important.

**ii)** Si vous habitez dans un immeuble de type « Low-Income Housing Tax Credit (LIHTC) » et que vous êtes en mesure de fournir une clause de loyer LIHTC, votre loyer sera gelé soit à l'ancien loyer, soit à 1/3 de vos revenus mensuels, suivant lequel des montants est le plus important.

**23. J'ai des frais liés à des gros travaux de rénovation (MCI), est-ce que DRIE paiera pour cela ?**

OUI. Si l'ordre de gros travaux de rénovation (MCI) a été émis dans les 90 jours suivant la date de votre demande, le Ministère des Finances paiera pour l'augmentation.

*REMARQUE : Si l'ordre de gros travaux de rénovation (MCI) a été émis plus de 90 jours avant le dépôt de votre demande, vous devrez payer pour l'augmentation MCI. Le MCI sera ajouté au montant de votre loyer gelé.*

**24. Qui puis-je contacter si j'ai des questions concernant mes prestations ou ma demande ?**

Si vous avez accès à un ordinateur, vous pouvez soumettre une demande sur le site Web du Ministère des Finances, en visitant [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie) si vous avez des questions concernant DRIE. Vous pouvez également appeler le 311 ou visiter un Centre de services (Walk-In Center) au :

66 John Street, 3rd Floor  
New York, NY, 10038

Heures de fonctionnement : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Si vous avez besoin d'aide ou si vous êtes dans l'incapacité de déposer une demande ou des documents en raison d'une invalidité, veuillez appeler le 311 et demandez pour le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap au DOF (Ministère des finances). Si vous avez des questions d'ordre général concernant les programmes SCRIE/DRIE et la façon de déposer une demande, veuillez appeler le 311 ou envoyer un message sur [nyc.gov/contactscrie](http://nyc.gov/contactscrie) ou [nyc.gov/contactdrie](http://nyc.gov/contactdrie).

**25. Qui puis-je contacter si je ne comprends pas une décision qui a été prise concernant ma demande ou mes prestations ?**

Tous les demandeurs du Programme de gel des loyers qui ont reçu une approbation de dérogation, un refus, ou un avis de révocation officiels peuvent obtenir de l'aide afin de résoudre les problèmes concernant leur demande ou leurs prestations SCRIE/DRIE. Le Médiateur s'occupant des prestations SCRIE/DRIE peut vous aider à identifier et à résoudre les problèmes avec votre demande ou vos prestations une fois que votre demande a été complétée. Vous pouvez prendre contact avec celui-ci en visitant le site Web du Ministère des Finances sur [nyc.gov/contactscrieombuds](http://nyc.gov/contactscrieombuds) pour obtenir de l'aide avec SCRIE ou [nyc.gov/contactdrieombuds](http://nyc.gov/contactdrieombuds) pour obtenir de l'aide avec DRIE.

**26. Comment puis-je obtenir d'autres formulaires ?**

Tous les formulaires peuvent être téléchargés via notre site Web [nyc.gov/rentfreeze](http://nyc.gov/rentfreeze). Les formulaires sont également disponibles dans nos Centres de services (Walk-In Center). Vous pouvez également demander qu'un formulaire vous soit transmis par la poste en appelant le 311.

**27. Que puis-je faire si j'ai des questions concernant mon bail ou pour contester mon montant légal de loyer ?**

Pour les questions concernant les baux, pour résoudre les litiges relatifs au loyer, ou pour déposer une réclamation parce que votre propriétaire ne vous a pas fourni de bail, les locataires peuvent communiquer avec la Division du renouvellement des foyers et de la communauté (DHCR). La DHCR peut être jointe :

**En personne :** Gertz Plaza, 92-31 Union Hall Street, Jamaica, New York 11433

**Par téléphone :** 718-739-6400

**Par e-mail :** [RentInfo@nyshcr.org](mailto:RentInfo@nyshcr.org). **Pour Mitchell-Lama uniquement.**

**28. Que puis-je faire si j'ai des questions concernant le montant du loyer pour mon appartement ?**

Pour plus d'informations sur les aménagements parrainés par la Ville de type Mitchell-Lama, veuillez communiquer avec le Département de la préservation et du développement des habitations (HPD).

**Par téléphone :** 212-863-6500

**Par e-mail :** [Mitchell-Lama@hpd.nyc.gov](mailto:Mitchell-Lama@hpd.nyc.gov)

Pour plus d'informations sur les aménagements parrainés par l'État de type Mitchell-Lama, veuillez communiquer avec la Division du renouvellement des foyers et de la communauté de l'État de New York (DHCR)

**Par téléphone :** 866-463-7753

**Sur leur site Web :** <http://nyshcr.gov/AboutUs/Offices/HousingOperations/faqs.htm>